

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2012

CRÉATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT - (N° 433)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 88

présenté par

M. Guillaume Bachelay, rapporteur au nom de la commission des finances

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« actionnaire »

le mot :

« actionnaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.